

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Marcel-de-Richelieu

PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DE SAINT-MARCEL-DE-RICHELIEU

Séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Marcel-de-Richelieu tenue à la sacristie de l'église, le mardi 3 juillet deux mille dix-huit à dix-neuf heures trente.

Sont présents : M. Robert Beauchamp, maire
Mme Marguerite Desrosiers, conseillère no 1
M. Pascal Bernier, conseiller no 3
Mme Karyne Messier Lambert, conseillère no 4
M. Gilles Bernier, conseiller no 5
M. Roger Couture, conseiller no 6

Est absent : M. Arthur Ouellet, conseiller no 2

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Robert Beauchamp.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19h30 par M. Robert Beauchamp, maire, de Saint-Marcel-de-Richelieu, Julie Hébert, faisant fonction de secrétaire.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

18-07-112 Il est proposé par madame Marguerite Desrosiers, appuyée par monsieur Gilles Bernier et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit adopté en modifiant les sujets suivants :

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

18-07-113 Considérant que chacun des membres du conseil a pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 juin 2018, il est proposé par monsieur Pascal Bernier, appuyé par Gilles Bernier et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents, qu'il soit approuvé et qu'il soit signé.

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur Robert Beauchamp, maire, invite les personnes présentes qui le désirent à poser des questions aux membres du conseil.

5. ADMINISTRATION ET FINANCES :

5.1 RAPPORT DE LA DÉLÉGATION DE COMPÉTENCE

La directrice générale et secrétaire-trésorière dépose le rapport mensuel se rapportant à la délégation de compétence.

- Les salaires payés pour le mois de juin 2018 se chiffrent à 7 131,00 \$
- Les factures payées durant le mois de juin 2018 se chiffrent à 5 199,20\$

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Marcel-de-Richelieu

5.2 PRÉSENTATION DES COMPTES À PAYER

18-07-114 Considérant que la directrice générale et secrétaire-trésorière dépose la liste des comptes à payer en date du 30 juin 2018 au montant de 76 407,98 \$.

Il est proposé par madame Karyne Messier Lambert, appuyée par monsieur Roger Couture et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la directrice générale d'en effectuer le paiement.

Je, soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Saint-Marcel-de-Richelieu, certifie qu'il y a des fonds disponibles pour les dépenses inscrites sur la liste des comptes.

Julie Hébert

5.3 ENTENTE INTERMUNICIPALE-GESTION DOCUMENTAIRE ET ARCHIVISTIQUE

18-07-115 Il est proposé par madame Karyne Messier Lambert, appuyée par monsieur Gilles Bernier et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de demander à la directrice générale de faire suivre la résolution #18-06-102 à la MRC des Maskoutains pour adoption de l'entente. Par contre, la Municipalité de Saint-Marcel-de-Richelieu désire adhérer à l'entente seulement à partir de janvier 2019.

5.4 OFFRE DE SERVICE EN ARCHITECTURE

18-07-116 Il est résolu par monsieur Roger Couture, appuyé par madame Marguerite Desrosiers et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter l'offre de service de Justin Viens, architecte pour la confection des plans du bureau municipal.

5.5 DONATION MOSAÏQUE POUR PARC

18-07-117 Il est proposé par monsieur Pascal Bernier, appuyé par monsieur Gilles Bernier et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter la donation de la mosaïque conçue pour les parcs.

Il est également résolu de transférer le projet de la mosaïque à monsieur Justin Viens architecte afin qu'il puisse l'intégrer dans nos nouveau locaux entre les deux parcs municipaux pour que la population puisse l'admirer à sa juste valeur.

Monsieur le maire Robert Beauchamp s'engage à faire l'entretien de l'œuvre d'art pour les 10 prochaines années.

5.6 LOCATION MACHINE À PRESSION À EAU CHAUDE

18-07-118 Il est proposé par monsieur Gilles Bernier, appuyé par monsieur Pascal Bernier et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser l'inspecteur municipal à louer la machine à pression à eau chaude pour le lavage des tonnelles et de la patinoire.

5.7 PORTE D'ACCÈS AU BUREAU MUNICIPAL

18-07-119 Il est proposé par monsieur Pascal Bernier, appuyé par madame Karyne Messier Lambert et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la directrice générale à engager un spécialiste en protection pour accès limité pour le bureau municipal.

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Marcel-de-Richelieu

5.8 DEMANDE DE FERMETURE DE LA RUE SAINT-LOUIS

18-07-120

Il est proposé par madame Marguerite Desrosiers, appuyée par madame Karyne Messier Lambert et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la fermeture d'un bout de la rue Saint-Louis en demandant à l'inspecteur municipal d'installer la signalisation nécessaire. Un avis sera envoyé à la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains.

6. SÉCURITÉ PUBLIQUE :

6.1 CELLULAIRE-DIRECTEUR INCENDIE

Le sujet sera reporté au mois prochain.

6.2 ENTENTE AVEC SURVI-MOBILE

18-07-121

Il est proposé par monsieur Pascal Bernier, appuyé par monsieur Gilles Bernier et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de modifier la résolution #18-06-105 indiquant accepter l'entente avec Survi-Mobile, mais sans les équipements puisque l'entente ne peut être valide sans les équipements. Le conseil de Saint-Marcel-de-Richelieu adhère à l'entièreté de l'entente offerte par Cauca pour la MRC des Maskoutains.

6.3 ENTENTE INTERMUNICIPALE RELATIVE AU SERVICE DE DÉSINCARCÉRATION-ACHAT DE PINCES USAGÉES

Le sujet est reporté jusqu'à ce qu'une rencontre ait lieu pour éclaircir le sujet entre les parties de l'entente.

6.4 MUNICIPALITÉ DE SAINT-JUDE-ENTENTE INTERMUNICIPALE SERVICE DE DÉSINCARCÉRATION-ACHAT DES PINCES USAGÉES

La directrice générale dépose la résolution concernant l'achat des pinces de désincarcération usagées de la Municipalité de Saint-Jude.

6.5 MUNICIPALITÉ DE SAINT-BERNARD DE MICHAUVILLE-ENTENTE INTERMUNICIPALE SERVICE DE DÉSINCARCÉRATION-ACHAT DES PINCES USAGÉES

La directrice générale dépose la résolution concernant l'achat des pinces de désincarcération usagées de la Municipalité de Saint-Bernard de Michaudville.

6.6 MUNICIPALITÉ DE SAINT-BERNARD DE MICHAUVILLE-ENTENTE RELATIVE AU SERVICE DE DÉSINCARCÉRATION-ACHAT DE PINCES-ADJUDICATION DU CONTRAT

La directrice générale dépose la résolution concernant l'achat des pinces de désincarcération neuves de la Municipalité de Saint-Bernard de Michaudville.

6.7 RÉGIE LOUIS-AIMÉ-MASSUE-ENTENTE INTERMUNICIPALE RELATIVE AU SERVICE DE DÉSINCARCÉRATION-ACHAT DE PINCES USAGÉES

La directrice générale dépose la résolution concernant l'achat des pinces de désincarcération usagées de la Régie Louis-Aimé-Massue.

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Marcel-de-Richelieu

6.8 VILLE DE SAINT-OURS-ENTENTE INTERMUNICIPALE SERVICE DE
DÉSINCARCÉRATION-ACHAT DES PINCES-ADJUDICATION DE
CONTRAT

La directrice générale dépose la résolution concernant l'achat des pinces de désincarcération neuves de la Ville de Saint-Ours.

6.9 SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES EN SÉCURITÉ INCENDIE-
RAPPORT AN 6 (MRC DES MASKOUTAINS)

La directrice générale dépose le schéma de couverture de risques en sécurité incendie-rapport an 6 (MRC des Maskoutains) produit par monsieur Vincent Gilles Courtemanche.

7. TRANSPORT ROUTIER :

7.1 LETTRÉ DU MTMDET-STRUCTURE NUMÉRO 19348 DU RUISSEAU DE
LA DESCENTÉ JÉRÔME-BONIN SITUÉ SUR LE RANG BORD-DE-L'EAU
NORD

La directrice générale dépose la lettre du MTMDET concernant la responsabilité de la structure située sur le rang Bord-de-l'Eau Nord.

8. HYGIÈNE DU MILIEU :

9. AMÉNAGEMENT ET URBANISME :

9.1 RAPPORT INSPECTEUR EN BÂTIMENT

Dépôt du rapport de l'inspecteur en bâtiment pour le mois de juin 2018. Aucun avis d'infraction n'a été donné. Aucune plainte n'a été reçue.

Dix (10) permis ont été émis. Cinq (5) permis de construction, un (1) permis de rénovation, deux (2) permis de démolition, un (1) permis d'installation septique et un (1) permis de lotissement pour un montant total des travaux estimés à 585 000\$.

9.2 RÈGLEMENT #18-428-RÉSOLUTION D'ADOPTION DU RÈGLEMENT
MODIFIANT LE RÈGLEMENT D'URBANISME AFIN D'ASSURER LA
CONCORDANCE AU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT RÉVISÉ
CONCERNANT LES DISPOSITIONS APPLICABLES DANS LES ZONES
POTENTIELLEMENT EXPOSÉES AUX GLISSEMENTS DE TERRAIN

18-07-122	CONSIDÉRANT QUE	le schéma d'aménagement révisé de la MRC des Maskoutains a été modifié afin d'y intégrer de nouvelles dispositions applicables dans les zones potentiellement exposées aux glissements de terrain;
	CONSIDÉRANT QUE	conformément à la loi, toute municipalité concernée par lesdites modifications doit adopter tout règlement visant à assurer la concordance au schéma d'aménagement révisé de la MRC des Maskoutains ;
	CONSIDÉRANT QUE	dans le cas d'un règlement de concordance celui-ci n'est pas assujéti à l'approbation des personnes habiles à voter ;

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Marcel-de-Richelieu

CONSIDÉRANT QU' un avis de motion a été donné lors de la séance du conseil municipal tenue le 4 juin 2018, conformément à la loi;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a tenu, le 3 juillet 2018, une assemblée publique de consultation afin d'expliquer les modifications proposées et d'entendre les avis des personnes et organismes intéressés;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Roger Couture, appuyé par monsieur Pascal Bernier et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents;

QUE le conseil adopte, lors de la séance du 3 juillet 2018, le règlement numéro 18-428 intitulé «*Règlement modifiant le règlement d'urbanisme afin d'assurer la concordance au schéma d'aménagement révisé concernant les dispositions applicables dans les zones potentiellement exposées aux glissements de terrain*».

10. LOISIRS ET CULTURE :

10.1 RAPPORT COMITÉ DES LOISIRS

Le camp de jour est officiellement ouvert et 11 enfants y sont inscrits.
Le prochain journal sera distribué aux portes aux alentours du 15 août.

11. POINT D'INFORMATION :

- 11.1 Résumé de congrès de l'ACSIQ-Sébastien
- 11.2 Résumé du congrès de l'ADMQ-Julie
- 11.3 Résumé du congrès de l'ADMQ-Linda
- 11.4 Résolution #18-06-189-Rivière Sainte-Marie Branche 20-Préparation des plans et devis-Autorisation (MRC des Maskoutains)
- 11.5 Résolution #18-06-195-Transport collectif régional-Projet concernant l'utilisation des places disponibles en transport scolaire pour les utilisateurs du transport collectif-Élargissement du territoire (MRC des Maskoutains)

12. SUJET DIVERS

13. PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur Robert Beauchamp, maire, invite les personnes présentes qui le désirent à poser des questions aux membres du conseil.

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Marcel-de-Richelieu

14. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

18-07-123

Il est proposé par monsieur Gilles Bernier, appuyé par monsieur Roger Couture et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents que la séance soit levée à 21h26.

Maire

Directrice générale